



Communiqué de presse
6 novembre 2023

Lancement de la 2^e édition du budget participatif : des projets citoyens pour le vivre ensemble et la solidarité

La Ville de Laval lance la deuxième édition du budget participatif. Le principe est simple : les Lavalloises et les Lavallois proposent des projets, qui seront ensuite soumis au vote de tous les habitants. Fitpark, arbres fruitiers, rénovation de kiosque, lors de la première édition 19 projets ont été sélectionnés par les habitants et mis en œuvre par la ville de Laval.

"Avec la mise en place des budgets participatifs, la municipalité permet aux Lavallois de 18 ans et plus de réfléchir, créer et proposer la réalisation de projets d'investissement qui profitent à toute et tous." explique Antoine CAPLAN, adjoint aux finances et budgets participatifs. "Les Lavallois choisissent ensuite les projets qu'ils préfèrent. Pour cette deuxième édition 2023/2024, le **thème du budget participatif est Vivre ensemble et solidarité.**"

Quatre secteurs

Afin de permettre une répartition harmonieuse des projets proposés par les habitants, la ville a été découpée en quatre secteurs. Sur l'axe nord-sud, c'est la rivière la Mayenne qui marque la délimitation. Pour l'axe est-ouest, la séparation se fait rue de Bretagne, rue du Général De Gaulle, Vieux-Pont, rue Sainte-Anne, rue du Mans et avenue de Chanzy. Chacun de ces secteurs bénéficiera d'une enveloppe financière de 100 000 €, soit 400 000 € au total.

Les propositions devront profiter à tous les habitants, être réalisables en deux ans et ne pas avoir d'impact significatif sur les finances de la Ville en termes de fonctionnement ou d'entretien.

Lancement de l'appel à projets

Les Lavallois qui le souhaitent, individuellement ou à plusieurs, ont jusqu'à fin novembre pour proposer leurs projets. Il suffit pour cela de remplir une fiche projet, disponible dans les maisons de quartier, dans les structures municipales et sur le **site de la ville de Laval** : <https://enquetes.laval.fr/index.php/539462?lang=fr>

Les maisons de quartier peuvent être contactées pour aider et accompagner les porteurs de projets. De décembre 2023 à février 2024, les services municipaux vérifieront la faisabilité et la conformité des propositions avant de les soumettre aux votes des habitants en avril. Les projets choisis seront ensuite intégrés au plan de charge 2024/2025 de la Ville.

Pour plus de renseignements...

- ✓ Rendez-vous dans les maisons de quartier
- ✓ Appelez le 02 43 49 45 77
- ✓ Envoyez un courrier électronique à budgetparticipatif@laval.fr
- ✓ Des permanences dans les quartiers seront organisées en présence d'agents et élus pour faire connaître le dispositif

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65